

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Commissariat général
au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation

Décision du 9 août 2016 relative à la mise en œuvre d'un programme de recherche

NOR : DEVD1622938S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la recherche et de l'innovation,
Vu la décision du 7 septembre 1999 relative à la mise en œuvre d'un programme de recherche ;
Vu la décision du 3 juin 2002 relative à l'organisation de la programmation et la mise en œuvre de l'activité de recherche soutenue par le ministère de l'écologie et du développement durable ;
Sur proposition du chef du service de la recherche,

Décide :

Article 1^{er}

Le programme de recherche sur les algues sargasses a pour objectif de coordonner des actions de recherche sur les algues sargasses au niveau français et structurer une communauté de recherche autour de cette thématique, regroupant des biologistes, des spécialistes de la télédétection, des océanographes et des spécialistes de la modélisation des courants.

Il est doté d'un comité d'orientation et d'un conseil scientifique.

Article 2

Le comité d'orientation est constitué de représentants des ministères et organismes suivants :

- ministère en charge de l'environnement ;
- ministère en charge de l'outre-mer ;
- ministère en charge des affaires étrangères et du développement international ;
- ministère en charge de la recherche ;
- ministère en charge de la santé ;
- préfetures de Martinique et de Guadeloupe ;
- directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guadeloupe et de Martinique (DEAL) ;
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, unités territoriales de Guadeloupe et de Martinique (ADEME) ;
- centre d'activités régional SPAW ;
- agence territoriale de l'environnement de Saint-Barthélemy ;
- Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Office national des forêts (ONF) ;
- Parc national de Guadeloupe ;
- parc naturel régional de Martinique ;

- réserve naturelle de Saint-Martin ;
- Conservatoire du littoral ;
- conseils régionaux de Guadeloupe et de Martinique ;
- comités des pêches de Guadeloupe et de Martinique ;
- chambres de commerce et d'industrie de Guadeloupe et de Martinique ;
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) ;
- France nature environnement (FNE) ;
- Le président du conseil scientifique du programme.

Article 3

Le chef du service de la recherche ou son représentant préside le comité d'orientation.

Article 4

La composition du conseil scientifique est la suivante :

Moacyr Araujo (université de Pernambouc)	Océanographie physique
Marie Bonin (IRD)	Droit de la mer, planification spatiale
Claude Bouchon (université des Antilles)	Écologie marine tropicale
Pierre Daniel (Météo-France)	Prévision marine
Frédérique Fardin (Car-Spaw)	Biodiversité marine et côtière des Caraïbes
Alain Laraque (IRD)	Hydrologie et biogéochimie
Hubert Mazureck (IRD)	Dynamiques sociales et environnementales
Frédéric Ménard (IRD)	Écologie marine tropicale
Thierry Thibaut (université d'Aix-Marseille)	Phycologie, taxinomie
Anne-Marie Treguier (CNRS)	Océanographie physique
Myriam Valéro (CNRS)	Génétique des populations d'algues brunes
Patrice Guillotreau (université de Nantes)	Économie

Leur mandat est de trois ans, renouvelable.

Article 5

M. Frédéric Ménard, de l'IRD, directeur du département scientifique OCEAN « océans, climat et ressources », est nommé président du conseil scientifique.

Article 6

Le secrétariat du comité d'orientation et du conseil scientifique est assuré par la mission «Biodiversité et gestion durable des milieux» du service de la recherche, en particulier par le chargé de mission responsable du suivi et du pilotage du programme, avec l'appui de l'IRD chargé de l'animation scientifique du programme.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 9 août 2016.

Pour le directeur et par délégation :
*L'adjoint au directeur de la recherche
et de l'innovation,*
J.-P. TORTEROT